



Série spéciale sur la COVID-19

Les notes de la série spéciale sont rédigées par des experts du FMI dans le but d'aider les pays membres à faire face aux conséquences économiques de la COVID-19. Les avis exprimés dans ces notes n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient être attribués au Fonds monétaire international, à son conseil d'administration ou à sa direction.

Le 7 octobre 2020

L'argent mobile à l'heure de la COVID-19

Majid Bazarbash, Jan Moeller, Naomi Nakaguchi Griffin, Hector Carcel Villanova, Esha Chhabra, Yingjie Fan et Kazuko Shirono¹

À l'ère du numérique, la distanciation physique n'est pas forcément un frein aux flux financiers, car les particuliers comme les entreprises sont de plus en plus nombreux à adopter les services financiers numériques (SFN), notamment l'argent mobile. L'enquête sur l'accès aux services financiers (FAS) du FMI, qui collecte des données sur l'accès aux services financiers et leur utilisation dans 189 pays, démontre la popularité croissante de l'argent mobile dans de nombreux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire où, dans certains cas, il dépasse même les services bancaires traditionnels, particulièrement dans les pays où la pénétration bancaire est limitée². Reconnaissant l'importance de l'argent mobile dans la prestation à distance des services financiers, surtout dans le contexte de l'actuelle pandémie, plusieurs pays ont mis en œuvre des mesures pour soutenir les services d'argent mobile. La présente note analyse certaines de ces mesures ainsi que leurs avantages et leurs risques.

Pour toute question ou tout commentaire sur la présente note, prière d'écrire à STAFIFAST@imf.org.

¹ Rédigé conjointement par les employés du département des marchés monétaires et de capitaux (MCM) (Majid Bazarbash, Jan Moeller et Naomi Nakaguchi Griffin) et du département des statistiques (STA) (Hector Carcel Villanova, Esha Chhabra, Yingjie Fan et Kazuko Shirono) du FMI. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec Naomi Nakaguchi Griffin (NGriffin@imf.org) et Kazuko Shirono (KShirono@imf.org).

² [La FAS](#) est une source unique de données annuelles sur l'offre qui permet d'exercer un suivi sur l'utilisation de l'argent mobile et sur les points de services connexes dans 78 juridictions, soit plus des deux tiers des pays où l'argent mobile est utilisé. Voir Espinosa-Vega *et al.*, 2020, pour plus de détails.

ARGENT MOBILE : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

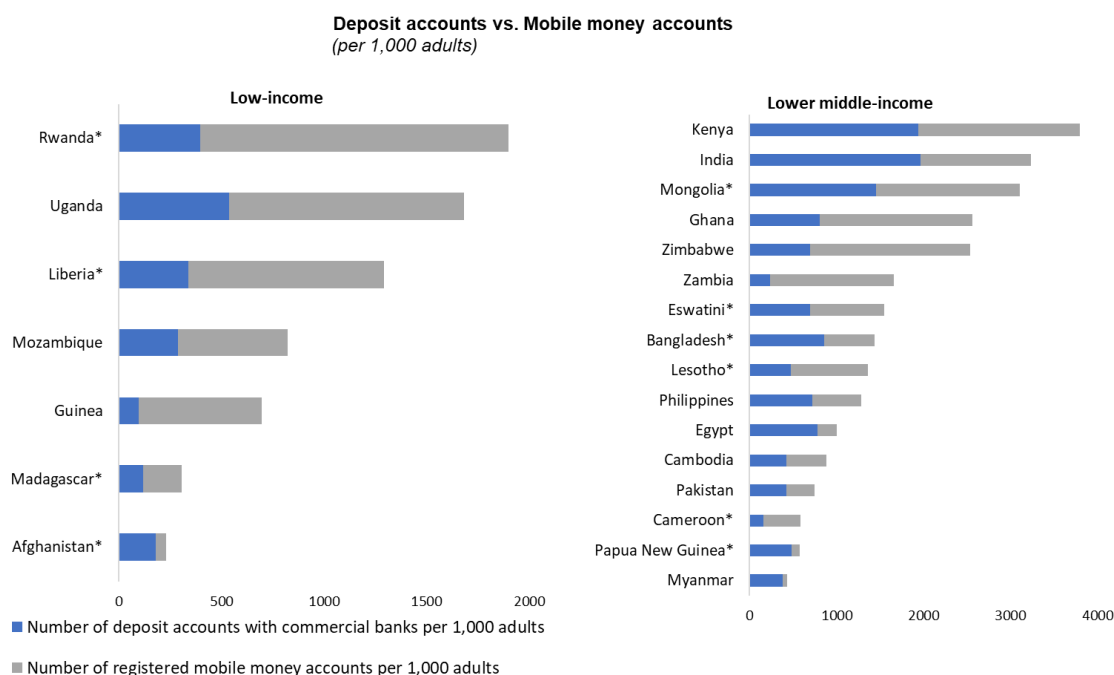
Selon la FAS, l'argent mobile est un moyen prépayé d'échange numérique et de réserve de valeur offert par un réseau d'agents spécialisés³. Les services d'argent mobile sont offerts par des exploitants de réseau mobile (ERM) ou par d'autres entités en association avec un ERM. Contrairement aux services bancaires mobiles (soit les services bancaires obtenus au moyen d'une application mobile), on peut utiliser l'argent mobile sans détenir de compte bancaire. Il suffit de posséder un simple téléphone mobile.

L'argent mobile possède plusieurs caractéristiques particulièrement utiles en temps de pandémie afin d'éviter tout dérèglement des flux financiers. En voici quelques-unes :

- **Forte pénétration du marché :** L'argent mobile est aujourd'hui bien implanté dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire. L'Afrique est souvent considérée comme l'épicentre du marché, mais l'argent mobile gagne du terrain dans de nombreuses régions du monde. Dans les pays à faible revenu qui contribuent au volet sur l'argent mobile de la FAS, on compte en moyenne plus du double de comptes d'argent mobile que de comptes bancaires par tranche de 1 000 adultes (figure 1, panneau de gauche). Dans de nombreux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le taux de pénétration de l'argent mobile est égal, voire supérieur, à celui des banques commerciales (figure 1, panneau de droite). Ces forts taux de pénétration portent à croire que l'argent mobile représente une option de paiement aisément accessible dans bon nombre de pays. La pandémie serait l'occasion idéale de généraliser le recours à l'argent mobile pour remplacer les transactions en personne en espèces. En fait, de nombreuses administrations publiques utilisent l'argent mobile pour distribuer des prestations d'assistance sociale en cette époque de grands besoins (Davidovic *et al.*, 2020).

³La présente note porte surtout sur l'utilisation de l'argent mobile dans le cadre de transactions effectuées sur le marché intérieur. Les paiements et flux de capitaux transfrontaliers sont des questions importantes qui méritent une analyse particulière, mais qui vont au-delà de la portée de la présente note.

Graphique 1 : fréquence d'utilisation de l'argent mobile dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, données de 2019 ou données les plus récentes



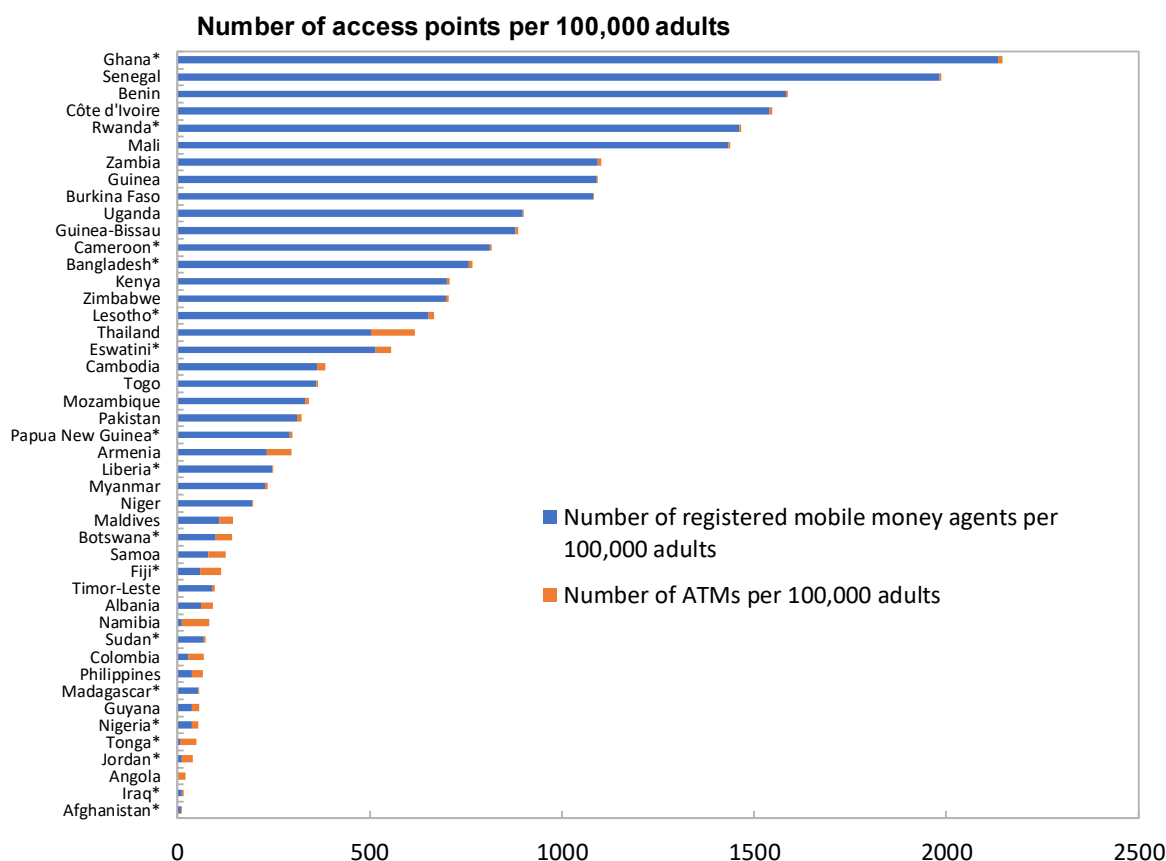
Source : Enquête sur l'accès aux services financiers (FAS) et calculs des services du FMI

Note : * indique qu'aucune donnée n'était disponible pour 2019 et que les données utilisées sont celles de 2018.

- Réduction au minimum des contacts physiques** : Le titulaire d'un compte d'argent mobile peut transférer de l'argent et effectuer d'autres transactions avec un minimum de contacts physiques et ainsi contribuer à endiguer la transmission du virus⁴. En outre, les points de services de l'argent mobile sont considérablement plus nombreux que ceux des services bancaires traditionnels, d'où la possibilité pour les utilisateurs de limiter le nombre de leurs déplacements et la distance parcourue, ce qui facilite le respect des restrictions sanitaires (figure 2). Pour ouvrir un compte d'argent mobile, un simple téléphone mobile suffit. Les utilisateurs effectuent leurs opérations financières (transferts entre particuliers, paiement de factures, achats en magasin, envois de fonds, épargne et réception de prestations de programmes sociaux) avec d'autres titulaires de comptes par l'entremise d'un service de messagerie électronique. Dans certains pays, du microcrédit est également offert sous forme d'argent mobile. Selon certaines études, plus le recours à l'argent mobile se généralisera, plus la possibilité que des services nouveaux et améliorés, notamment de crédit et d'assurance, soient offerts à plus grande échelle par ce canal augmentera (GSMA, 2018).

⁴ L'utilisation de l'argent mobile exige une certaine proximité physique au moment d'effectuer les dépôts ou les retraits auprès des agents du réseau. Toutefois, tant que le compte d'argent mobile est suffisamment provisionné, les transactions financières, comme le paiement des factures, peuvent être effectuées sans contact.

Graphique 2 : nombre supérieur de points de services d'argent mobile par rapport aux guichets automatiques, données de 2019 ou données les plus récentes



Source : Enquête sur l'accès aux services financiers (FAS) et calculs des services du FMI

Note : * indique qu'aucune donnée n'était disponible pour 2019 et que les données utilisées sont celles de 2018.

- Utilisation élevée chez les non-bancarisés** : La majorité des 78 pays qui participent à la FAS en envoyant des données sont des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire⁵. Dans ces pays, l'argent mobile permet aux non-bancarisés d'effectuer des transferts de fonds et dans certains cas, d'épargner ou d'obtenir d'autres services financiers. Ainsi, au Kenya, deux banques commerciales se sont associées à M-PESA pour offrir des produits financiers additionnels comme M-Shwari et KCB M-PESA. Les titulaires d'un compte M-PESA peuvent donc ouvrir et utiliser un compte M-Shwari/KCB M-PESA qui leur permet d'accumuler de l'épargne et d'obtenir du crédit, entièrement sur la plateforme M-PESA⁶. Les utilisateurs peuvent transférer de l'argent de leur compte M-PESA vers leur compte M-Shwari/KCB M-PESA où il rapportera des intérêts. Ils peuvent aussi présenter leurs antécédents d'utilisateur d'argent mobile comme substitut à une cote de solvabilité au moment de solliciter un prêt.

⁵ Les services bancaires mobiles et en ligne tendent à être plus répandus dans les pays à revenu élevé.

⁶ M-Shwari est un compte bancaire permettant d'accumuler de l'épargne et d'obtenir du crédit et dont l'accès est réservé aux utilisateurs de M-PESA, une plateforme d'argent mobile. Ce service a été lancé au Kenya à la fin de 2012 par la Commercial Bank of Africa (CBA) et Safaricom.

RIPOSTE DES POUVOIRS PUBLICS À LA COVID-19

Dans le sillage de la pandémie de COVID-19, certains pays ont mis en place des mesures pour faciliter l'utilisation de l'argent mobile. Le département des statistiques du FMI publie de l'information sur ces mesures dans son bulletin [de surveillance des politiques sur l'accès aux services financiers en riposte à la COVID-19](#) (FMI, 2020a), un document qui fait état des résultats des politiques publiques mises en œuvre pour faciliter l'accès à l'argent mobile et aux autres SFN pendant la pandémie de COVID-19 (voir à l'encadré 1 les détails sur les autres SFN). Selon ce bulletin, les politiques relatives à l'argent mobile appartiennent à l'une ou l'autre des trois grandes catégories suivantes : i) diminution des frais des opérations entre particuliers ; ii) assouplissement des limites sur le solde et les opérations et iii) assouplissement des obligations de vigilance (figure 3)⁷.

- **Diminution des frais des opérations entre particuliers :** Plusieurs organismes de réglementation et certains fournisseurs d'argent mobile ont annoncé des mesures d'urgence comme la suspension temporaire des frais normalement exigés pour certains types d'opérations. Au Kenya, la banque centrale a suspendu les frais habituels de 1 % à 1,5 % perçus par les exploitants de réseau mobile sur les transferts d'une valeur inférieure à l'équivalent de 10 USD sur la plateforme M-PESA⁸ du 16 mars 2020 jusqu'à la fin de l'année. Des mesures d'urgence semblables ont été mises en place au Libéria où la banque centrale a suspendu tous les frais liés aux transferts de fonds et au règlement des transactions chez les commerçants jusqu'à la première semaine de juillet⁹. Ces suspensions temporaires des frais ont d'une part réduit le coût des transactions en argent mobile pour les utilisateurs, ce qui les aide provisoirement à surmonter les problèmes créés par la pandémie. D'autre part, les opérations entre particuliers représentent 91 % de l'argent en circulation dans l'écosystème de l'argent mobile et par conséquent, les frais liés à ces opérations représentent pour les exploitants de réseau mobile une source de revenus essentielle à la continuité de leurs affaires (GSMA, 2020).
- **Augmentation des limites applicables au solde et aux opérations :** Conformément aux règles de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), les organismes de réglementation imposent habituellement des limites sur le nombre et la valeur des transactions possibles selon le type de compte d'argent mobile détenu (GSMA, 2019a)¹⁰. Pour faciliter le respect des règles de distanciation sociale, certains pays ont temporairement majoré ces limites. Ainsi, la Banque de Zambie a majoré le plafond quotidien imposé aux particuliers des

⁷ Ces mesures comportent des risques inhérents qui sont décrits à la section suivante.

⁸ M-PESA est un service de transfert d'argent mobile lancé en 2007 par Vodafone Group Plc et Safaricom, le plus gros exploitant de réseau mobile au Kenya.

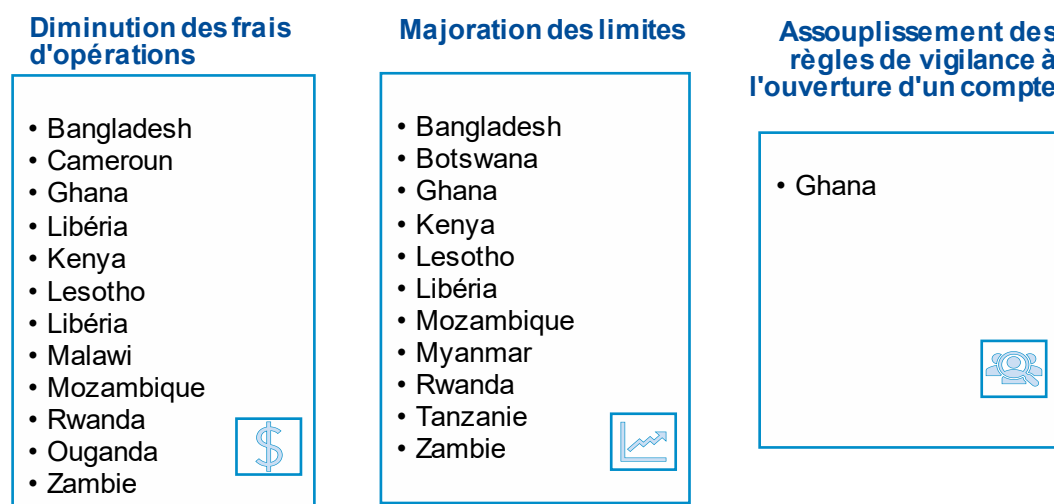
⁹ Au Mozambique, les frais d'opérations, jusqu'à concurrence d'une limite quotidienne de 1 000 MZN (~14 USD), ont été annulés le 10 avril 2020 pour une période initiale de trois mois. Le 9 juillet 2020, la banque centrale a approuvé la prolongation de cette mesure pour une période additionnelle de trois mois.

¹⁰ En général, les comptes d'entrée de gamme sont assortis d'une limite plus stricte, mais sont soumis à des audits préalables moins rigoureux que les comptes de haut de gamme dans lesquels on peut faire des transactions d'une valeur supérieure, mais qui sont en contrepartie soumis à des règles de vigilance plus contraignantes.

premier et deuxième niveaux¹¹ ainsi qu'aux petits producteurs agricoles (et aux entreprises non constituées en société). Ces limites sont respectivement de 20 000 ZMW (~1 100 USD), de 100 000 ZMW (~5 400 USD) et de 1 000 000 ZMW (~54 000 USD)¹². Au Mozambique, la limite applicable aux portefeuilles mobiles a été doublée à 50 000 MZN (~700 USD).

- **Assouplissement des règles de vigilance à l'ouverture d'un compte** : Les règles de vigilance applicables à l'ouverture d'un compte consistent à identifier le client et à obtenir suffisamment de renseignements à son sujet pour évaluer le risque de transactions illicites (GSMA, 2019b). L'assouplissement des règles pendant la pandémie a pour objet d'encourager les gens à faire leurs paiements en argent mobile. Le 20 mars 2020, la Banque du Ghana a assoupli les règles de vigilance pour une période initiale de trois mois¹³. Plus les utilisateurs d'argent mobile seront nombreux, mieux on arrivera à limiter les perturbations financières imputables à la pandémie et à réduire les expositions au virus par la limitation des contacts physiques¹⁴.

Graphique 3 : principales ripostes des pouvoirs publics : argent mobile



Source : Financial Access COVID-19 Policy Tracker, FMI.

Les données probantes sur les retombées possibles de ces mesures sont encore rares. Bien que des augmentations du nombre d'utilisateurs et de paiements par rapport à la normale d'avant la pandémie aient été signalées (*The Economist*, 2020), les effets réels de ces mesures restent à démontrer, car les données actuelles sont encore insuffisantes.

¹¹ La Zambie a créé différents niveaux de règles de vigilance pour les comptes personnels. Les titulaires d'un compte de niveau 2 doivent notamment produire une preuve de résidence en plus des documents exigés des titulaires de comptes personnels de niveau 1.

¹² Les limites applicables aux titulaires de comptes des premier et deuxième niveaux, et aux petits producteurs agricoles (et entreprises non constituées en société) étaient respectivement de 10 000 ZMW (~550 USD), de 20 000 ZMW (~1 080 USD) et de 250 000 ZMW (~13 500 USD).

¹³ Les abonnés à un service de téléphonie mobile peuvent maintenant utiliser les détails de cet abonnement pour ouvrir un compte en se pliant à des règles de vigilance minimales.

¹⁴ Bien que cette question outrepassé la portée de la présente note, ces mesures soulignent l'importance des déclarations périodiques de données et de la transparence des données à des fins de surveillance.

RISQUES

Les mesures prises par les autorités des différents pays favoriseront probablement une utilisation accrue de l'argent mobile pendant la pandémie, car elles en diminuent les coûts ou en simplifient l'utilisation, ou les deux. Ces mesures font cependant courir un certain risque aux fournisseurs de services de paiement individuels et au système financier en général. Pour réduire au minimum les risques de déstabilisation du système, les ERM et les organismes de réglementation devraient entretenir un dialogue assidu et les organismes de réglementation exercer une surveillance étroite sur l'évolution des risques au sein du système de paiement. Dans la présente section, nous abordons les risques dont il convient de tenir compte et qui sont liés à la rentabilité, à l'exploitation, à la structure sectorielle, aux arbitrages réglementaires, à la protection des consommateurs et à la LBC/FT¹⁵.

- **Rentabilité** : Les mesures mises en œuvre pour promouvoir l'argent mobile réduiront vraisemblablement la rentabilité de ce segment du marché des fournisseurs de services de paiement. À court terme, les ERM arriveront peut-être à contrebalancer la perte d'une partie des frais d'opérations par une augmentation des revenus dans d'autres segments comme ceux de transmission de la voix ou des données. Toutefois, ce système de subventions croisées pourrait être intenable à long terme, d'où la menace qui pèse sur le modèle d'affaires des ERM. Pour s'assurer qu'ils seront en mesure d'investir les sommes requises pour entretenir et développer leurs infrastructures, la suspension des frais d'opérations en argent mobile doit être temporaire.
- **Risques opérationnels** : Si les mesures annoncées provoquent une expansion du secteur des paiements en argent mobile, les fournisseurs pourraient devoir composer avec plusieurs risques et problèmes opérationnels. Ils devront notamment se doter d'une capacité suffisante pour absorber le volume accru d'opérations, et continuer de consigner de manière efficace les opérations et de vérifier l'identité des payeurs et des bénéficiaires. En outre, si l'expansion susmentionnée ne se concrétise pas, la baisse de rentabilité pourrait empêcher les ERM de compter sur les ressources et l'infrastructure nécessaires pour atténuer le plus possible certains risques opérationnels, notamment les risques de cyberattaques. Leurs politiques de cybersécurité doivent être suffisamment étanches pour garantir l'intégrité de la plateforme de paiement et la sécurité des données connexes, surtout dans les périodes de pointe.
- **Risques de concentration** : Le secteur de l'argent mobile est normalement tributaire des exploitants de réseau mobile qui bénéficient d'économies d'échelle, ce qui explique le petit nombre d'acteurs dans ce secteur. D'un côté, cette structure rend le système de paiement vulnérable à la défaillance éventuelle d'un acteur important, surtout si les autres fournisseurs ne sont alors pas en mesure de prendre la relève. Pour réduire au minimum le risque de défaillance des fournisseurs d'importance systémique, des règles plus strictes et des normes opérationnelles plus élevées doivent être mises en œuvre. D'un autre côté, les contraintes liées au choc de la diminution de rentabilité frapperont sans doute plus durement les petits acteurs et entraîneront une concentration encore plus grande du pouvoir de marché.

¹⁵ Pour une étude plus approfondie des risques et possibilités qu'offrent les technologies financières dans le domaine de l'avancement de l'inclusion financière, voir le document du FMI de Sahay et autres (2020).

- **Arbitrage réglementaire :** Lorsque les ERM auront acquis une taille suffisante pour devenir des fournisseurs importants au sein du système de paiement, les organismes de réglementation devront s'assurer que les politiques de promotion de l'argent mobile ne créent pas un environnement réglementaire qui favorise indûment les ERM. De manière générale, la réglementation des systèmes de paiement devrait être neutre sur le plan technologique et garantir une uniformité de traitement aux banques traditionnelles et aux fournisseurs de services d'argent mobile.
- **Protection des clients :** L'expansion du secteur de l'argent mobile exige des organismes de réglementation une vigilance accrue en ce qui concerne la protection de l'argent des clients. Il est notamment essentiel d'appliquer strictement les règles exigeant des fournisseurs d'argent mobile qu'ils se dotent de comptes de fiducie (ou de comptes de garantie bloqués) détenus dans des banques commerciales pour détenir les fonds que leur confient leurs clients et de faire en sorte que cet argent soit géré séparément de leurs autres fonds. Pour atténuer les risques de défaillance des ERM, les fournisseurs de services de paiement devraient être tenus de continuer de détenir un minimum de capitaux proportionnel à la valeur totale des paiements qu'ils facilitent, effectuer à intervalles réguliers un rapprochement entre les comptes de fiducie et la valeur de l'argent électronique en circulation, et communiquer leur volume d'affaires aux organismes de réglementation. La protection des consommateurs pourrait aussi être améliorée par la mise en place de règles de transparence exigeant des ERM qu'ils divulguent certains renseignements, par l'adoption d'une réglementation sur le traitement équitable des clients et par la bonification générale du cadre juridique pour que les plaintes des clients soient traitées de manière appropriée.
- **LBC/FT :** En majorant les limites imposées sur les transactions tout en assouplissant les règles de vigilance, certains pays courent le risque de ne plus répondre aux normes du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI), surtout si des contraintes technologiques ou des problèmes de capacité limitent l'aptitude des autorités à surveiller les flux financiers. Même si la recommandation du GAFI sur les règles de vigilance permet en principe le report de la vérification des renseignements sur l'identité des clients, les autorités compétentes devraient dans chaque pays garder à l'esprit que la simplification des règles de vigilance n'équivaut pas à une exemption de les appliquer¹⁶. Il faut exiger des fournisseurs de services d'argent mobile qu'ils comblient dans un délai raisonnable les retards dans la vérification de l'identité des clients imputables à la pandémie. Toute prolongation de la majoration des limites imposées sur les opérations et les comptes devrait être conditionnelle à la communication de données probantes solides confirmant que les risques demeurent contenus.

¹⁶ La [recommandation 10 du GAFI](#) stipule que « les pays peuvent autoriser les institutions financières à achever ces vérifications dès que cela est raisonnablement possible après l'établissement de la relation, dès lors que les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme sont efficacement gérés et qu'il est essentiel de ne pas interrompre le déroulement normal des affaires. »

Encadré 1. Riposte à la pandémie de COVID-19 : autres services financiers numériques

L'argent numérique est plus répandu dans les pays où le taux de pénétration des services financiers traditionnels est limité. Dans plusieurs pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à revenu élevé où l'argent mobile n'existe pas ou est peu utilisé, ce sont les services bancaires mobiles et en ligne qui suscitent l'engouement. Selon la définition de la FAS, l'expression « services bancaires mobiles » s'entend de l'utilisation d'une application ou d'un dispositif mobile pour accéder à des services bancaires et effectuer des opérations comme déposer des chèques, consulter le solde de son compte et virer des fonds. La distinction entre argent mobile et services bancaires mobiles est importante. En effet, si ces derniers exigent d'être titulaire d'un compte bancaire traditionnel, tel n'est pas le cas pour l'argent mobile (FMI, 2019).

Dans les pays où les services bancaires mobiles et en ligne sont répandus, les organismes de réglementation et les banques centrales ont aussi récemment mis en œuvre des politiques pour stimuler l'utilisation des paiements numériques dans le contexte de la pandémie. Selon des données en temps réel de 74 pays portant sur le nombre de téléchargements d'applications mobiles de services financiers, la COVID-19 aurait entraîné une hausse du nombre quotidien de téléchargements (Fu et Mishra, 2020). Comme d'autres l'ont fait en suspendant les frais d'opérations et en augmentant les limites sur les opérations en argent mobile, plusieurs pays ont mis en place des règles pour abolir les frais bancaires ou les commissions sur les opérations numériques effectuées au moyen d'un service mobile ou en ligne. Ainsi, au Koweït, le 12 mars 2020, les frais et commissions exigés sur les opérations aux points de vente et aux guichets automatiques ou sur les opérations bancaires en ligne ont été abolis pour une période de trois mois. Au Portugal, les frais minimaux imposés aux entreprises pour les paiements aux points de vente ont été éliminés et la limite maximale des transactions qui peuvent être réglées sans contact a été augmentée de manière permanente de 20 EUR à 50 EUR.

Tout comme certains pays ont assoupli les règles de vigilance applicables à l'ouverture d'un compte d'argent mobile, ailleurs, les banques centrales et les organismes de réglementation facilitent les paiements numériques. Ainsi, en Bolivie, les paiements électroniques de biens et de services ont été grandement simplifiés : une signature électronique suffit désormais pour effectuer des opérations financières ou effectuer des achats à distance.

Les administrations publiques trouvent également bien utiles les paiements numériques pour transférer les prestations aux bénéficiaires de différents programmes de protection sociale. La Banque d'Indonésie appuie les programmes de l'État en accélérant l'acheminement de l'aide sociale autrement qu'en espèces avec l'aide des fournisseurs de services de paiement. Au Paraguay, l'État distribue des subventions aux travailleurs autonomes et aux citoyens à faible revenu par virements mobiles dans des portefeuilles électroniques¹⁷.

¹⁷ Voir Agur et autres (2020) pour une analyse plus fouillée des services financiers numériques offerts dans le contexte de la pandémie et le document FMI (2020b) pour une analyse plus approfondie de l'utilisation des paiements numériques pour les transferts en espèces aux populations vulnérables.

BIBLIOGRAPHIE

- Agur, Itai, Martinez Peria, Sole, and Rochon, Celine. 2020. "[Digital Financial Services and the Pandemic: Opportunities and Risks for Emerging and Developing Economies.](#)" IMF Special Series on COVID-19.
- Davidovic, Sonja, Prady, Delphine, and Tourpe, Herve. 2020. "[You've Got Money: Mobile Payments Help People During the Pandemic.](#)" IMF Blog. June 22, 2020.
- Espinosa-Vega, Marco, Shirono, Kazuko, Carcel Villanova, Hector, Chhabra, Esha, Das, Bidisha, and Fan, Yingjie. 2020. "[Measuring financial access: 10 years of the IMF Financial Access Survey.](#)" IMF Departmental Paper No. 20/08.
- Fu, Jonathan, and Mishra, Mrinal. 2020. "[The Global Impact of COVID-19 on Fintech Adoption.](#)" Swiss Finance Institute Research Paper No. 20-38.
- Global Systems for Mobile Communications Association (GSMA). 2018. "[Mobile money policy and regulatory handbook.](#)"
- GSMA. 2019a. "[Mobile Money Regulatory Index.](#)"
- GSMA. 2019b. "[Overcoming the Know Your Customer hurdle: Innovative solutions for the mobile money sector.](#)"
- GSMA. 2020. "[Mobile money recommendations to central banks in response to COVID-19.](#)"
- IMF. 2019. "Mobile Money Note." Financial Access Survey. Statistics Department.
- IMF. 2020a. "[Financial Access COVID-19 Policy Tracker.](#)" Statistics Department.
- IMF. 2020b. "[Digital Solutions for Direct Cash Transfers in Emergencies.](#)" Special Series on Fiscal Policies to Respond to COVID-19.
- Sahay, Ratna, Eriksson von Allmen, Ulric, Lahreche, Amina, Khera, Purva, Ogawa, Sumiko, Bazarbash, Majid, and Beaton, Kimberly. 2020. "[The Promise of Fintech: Financial Inclusion in the Post COVID-19 Era.](#)" IMF Departmental Paper No. 20/09.
- The Economist. 2020. "[The COVID-19 crisis is boosting mobile money.](#)" Middle East & Africa, May 28th 2020 Edition.
- The Washington Post. 2020. "[The coronavirus is upending cash economies. Mobile money could emerge as the winner.](#)"